## Initiatives ministérielles

Je peux comprendre certains députés de l'autre côté de la Chambre qui disent que la raison en est que, aux États-Unis, l'argent vient du secteur privé et des grandes entreprises. Cela fait partie de leur tradition. En outre, ce pays compte une population de plus de 250 millions d'habitants. Au Canada, par contre—je n'ai pas entendu les dernières statistiques sur le recensement—, il y a environ 27 millions d'habitants.

Il est tout simplement irréaliste, pour ne pas dire insensé, de croire que nous pourrions concurrencer les États-Unis avec des dons privés à la recherche et au développement, particulièrement dans le milieu universitaire. Ce n'est pas possible. Nous n'avons pas une population assez nombreuse.

Il incombe donc au gouvernement de faire de son mieux pour faire respecter des normes minimales en éducation, en recherche et en développement ainsi que dans les instalations d'éducation et de R-D.

Je veux parler de ces établissements. L'automne dernier, j'ai été invitée à une réunion par des étudiants de l'Université Dalhousie sur l'augmentation des frais de scolarité rendue nécessaire par le projet de loi C-60.

Je suis entrée dans l'immeuble de l'association étudiante, à deux pâtés de maison de chez-moi, et la salle était remplie d'étudiants inquiets.

Une jeune femme qui a dit être à sa première année d'université, a déclaré que, dans un cours, ils étaient 150 étudiants dans une classe construite pour en recevoir 50. Cela représente un risque en cas d'incendie. En raison des compressions découlant du projet de loi C-60, nos universités sont contraintes de former nos enfants dans des locaux dangereux. Et ce n'est là qu'un seul exemple de ce qui se passe.

Je ne peux pas croire que nous, députés, soyons si aveugles que nous ne voyons pas le tort que nous faisons à notre société en refusant d'accorder aux universités l'argent dont elles ont besoin pour rendre le Canada concurrentiel dans l'économie qui s'internationalise.

Sommes-nous vraiment si aveugles que nous ne comprenons pas que, pour prendre la place qui nous revient sur les marchés mondiaux, nous devons absolument compter sur des jeunes formés et éduqués pour occuper les emplois qui nous permettront de rester concurrentiels? Le projet de loi touche aussi le financement du système de santé. Dans ce domaine, nous devons faire preuve d'une grande circonspection et d'un grand sérieux.

Notre régime d'assurance-maladie est le joyau de nos programmes sociaux. Ce régime est une caractéristique qui rend notre pays différent, il montre notre compassion et le soin que nous prenons de nos citoyens, et améliore la qualité de vie au Canada, en plus de donner un exemple à la communauté internationale.

Le régime d'assurance-maladie existe depuis 27 ans au Canada. Tous les Canadiens, peu importe leur allégeance politique, estiment que ce régime leur apporte d'énormes avantages. Tout le monde ici pourrait raconter un fait vécu bouleversant survenu avant l'instauration de l'assurance-maladie et mettant en scène un membre de sa famille ou quelqu'un d'autre qu'il connaît.

Je me souviens qu'un soir, peu après mon arrivée à la Chambre, je dînais avec deux collègues qui venaient chacun d'une région différente du pays. Nous avions chacun dans notre famille une histoire à raconter sur les énormes difficultés financières auxquelles nous devions faire face, en cas de maladie ou d'accident, à cause du coût des services médicaux avant que le Canada n'introduise le système de soins de santé sous l'impulsion du grand Allan J. MacEachen qui se trouve à l'autre endroit.

Nous ne pouvons pas permettre la dégradation de nos services médicaux. Je reviens tout juste d'une visite à Washington avec le Sous-comité sur la condition féminine. J'ai entendu les Américains parler de leur système de soins de santé. On dit que 36 millions d'Américains ne sont protégés par aucune forme d'assurance-maladie. Nous avons appris la semaine dernière à Washington que ce chiffre n'était pas exact. En fait, il serait plutôt de 96 millions.

• (1230)

Il y a 96 millions de personnes qui n'ont pas d'assurance-maladie ou qui n'ont pas une protection suffisante à ce titre aux États-Unis, pays de liberté et patrie des braves. Comme je l'ai réalisé la semaine dernière, je suis vraiment heureuse de vivre dans un pays qui ne permettrait pas une telle situation.

C'est un bien très précieux que nous avons là, et nous devons préserver soigneusement et jalousement notre système de soins de santé. Il ne fait pas de doute que les coûts grimpent sans cesse dans ce domaine et que nous devons faire preuve de vigilance dans ce dossier.